

# lien

LETTRE D'INFORMATION  
ÉCONOMIQUE DU PAYS  
NÉ DE LA MER



Une publication de la  
communauté de  
communes du  
Pays né de la Mer

## ÉDITO



Un **lien**.

Cette lettre est un **lien**. Les entreprises sont au cœur de l'économie. Les chefs d'entreprises agissent tous les jours pour développer leurs activités. Les communautés de communes ont la mission de favoriser le développement économique de leurs territoires.

La communauté de communes du Pays né de la Mer veut agir pour accompagner les entreprises.

Le Pays né de la Mer prend des initiatives et nous avons le devoir de les faire connaître aux chefs d'entreprises et à leurs collègues d'autres régions.

C'est l'objet de cette présente lettre. Les pages de cet outil sont donc grandes ouvertes aux chefs d'entreprises qui souhaitent se faire connaître.

La Lettre d'Information Economique du Pays né de la Mer sera ainsi un vrai lien, entre communauté de communes et chefs d'entreprises.

La Lettre d'Information Economique du Pays né de la Mer sera ainsi un vrai lien, entre communauté de communes et chefs d'entreprises.

N°1 - DÉCEMBRE 2012



## COUP DE PROJECTEUR !

La pépinière d'entreprises de la zone  
économique des Trois-Fontaines II



Cette opération est d'importance. Elle répond aux besoins actuels d'entreprises dynamiques de notre territoire. En Mai 2012, c'est la livraison du bâtiment. La Région des Pays de la Loire participe et subventionne ce projet structurant du Sud-Vendée à travers son Contrat Territorial Unique. Les entreprises jeunes rencontrent souvent des difficultés pour surmonter le cap de l'installation. Il n'est jamais simple de passer du projet à sa concrétisation avec les obligations économiques que cela entraîne. C'est lors de cette étape intermédiaire que la pépinière d'entreprises est la plus utile. Elle permet aux projets de bénéficier d'un bâtiment à un prix attractif.

La pépinière d'entreprises du Pays né de la Mer est située sur la zone économique « Trois Fontaines II »,

route de Fontenay-le-Comte, à Luçon. Sur un terrain sécurisé de plus 3000 m<sup>2</sup>, proposant places de parking et zone de stockage, elle est une réponse aux attentes des jeunes entreprises de notre territoire qui, débutant, ont besoin d'un premier local à loyer compétitif pour lancer leur projet.

Elle est constituée de trois box de 250 m<sup>2</sup>. chaque box comprend deux bureaux, un atelier de 150 m<sup>2</sup> et une mezzanine de stockage de 50 m<sup>2</sup>. Le box n°3 vient d'être loué. Les locaux de la pépinière sont donc désormais tous occupés. Il s'agit d'un local à loyer compétitif pour lancer leur projet.

Pour en savoir plus, contactez la communauté de commune du Pays né de la Mer au 02 51 97 64 64.

## DES AMBASSADEURS POUR PROMOUVOIR LE PAYS NE DE LA MER

La Communauté de Communes du Pays né de la Mer impulse la création d'un réseau d'ambassadeurs pour promouvoir son territoire.

La Communauté de Communes souhaite attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investisseurs.

Pour cela, notre territoire doit communiquer davantage.

Cette lettre d'information économique, **lien**, y contribuera. Le Pays né de la Mer doit aussi s'entourer de forces vives capables de parler de tous les atouts et richesses de notre territoire à leur propre réseau de relations. Le rassemblement de ces forces vives, c'est le réseau d'ambassadeurs.

Les ambassadeurs du Pays né de la Mer seront aussi bien des chefs d'entreprises que des amoureux de notre territoire. Les ambassadeurs contribueront à la diffusion de la lettre d'information économique **lien**. Les ambassadeurs seront au côté de la Communauté de Communes dans son action de prospection économique. Ils contribueront à renforcer la qualité de l'accueil fait aux chefs d'entreprises intéressés par une implantation en Pays né de la Mer.

Les ambassadeurs seront réunis avant la fin de l'année 2012.

Notre action est réalisée en lien avec le cabinet potentis conseil, spécialisé dans le développement économique. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site <http://www.potentis-conseil.fr>.

## ACTUALITÉS

### Retrouvez tous les trois mois les actualités économiques du Pays né de la Mer

La Communauté de Communes a vendu un terrain de 3 334 m<sup>2</sup> sur la commune de Triaize à la société « Elite Guidage », spécialisée dans l'affrètement et le transport gérée par Messieurs Bernard et Picquet.

Cette entreprise proposera une activité de convoyage de convois exceptionnels en voiture pilote et guidage moto. L'inauguration aura lieu à la rentrée.



Inauguration de la pépinière d'entreprise de la zone économique des Trois-Fontaines II

Le box n°1 de la pépinière d'entreprises à Luçon a été loué à Messieurs Meriau et Pogu, de la société « Fermetur'Elec » depuis le 15 juin 2012. Cette entreprise est spécialisée en domotique, automatismes et fermetures.

Le box n°2 de la pépinière d'entreprises a été loué à l'entreprise « STRAM » depuis le 10 septembre 2012. Cette structure est spécialisée dans la réalisation et la maintenance d'automatismes pour l'industrie, essentiellement pour la métallurgie.

23 mai 2012 : La communauté de communes s'est engagée pour l'augmentation du débit et de la mise en place de la fibre optique à destination des professionnels en application du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Vendée décidé par le Conseil Général.

En partenariat avec le groupe Bouygues, la société Marcheguy construit la grande serre du zoo de Vincennes. Cette société qui réalise 36 millions de chiffres d'affaires emploie 135 salariés.



Construction de la grande serre du zoo de Vincennes par l'entreprise Marcheguy.

## LA ZONE DES NOUVELLES DEVIENT ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### ENTREPRISES : BÉNÉFICIEZ D'EXONERATION D'IMPÔTS GRÂCE À NOTRE ZONE DE REVITALISATION RURALE

Les Zones de Revitalisation Rurale ou ZRR ont été créées par la loi du 4 février 1995. Les communes comprises dans ces zones sont désignées par l'arrêté du 28 décembre 2011. Le Pays né de la Mer en fait partie.

Les entreprises qui s'implantent dans une Zone de Revitalisation Rurale peuvent bénéficier d'avantages fiscaux, notamment lors de leur création.

Les ZRR figurent à l'article 1465 A du CGI. Les entreprises créées ou reprises entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2013, soumises à un régime réel d'imposition de leur société sont exonérées d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés.

Cette exonération dure pendant 59 mois suivant la création ou la reprise de l'entreprise.

Cette exonération est soumise à plusieurs conditions :

- Le siège social de la société et l'ensemble de son activité sont situés en zone de revitalisation rurale
- L'entreprise emploie moins de 10 salariés
- L'entreprise n'exerce pas une activité bancaire, financière, d'assurances, de gestion et de locations d'immeubles, de pêche maritime
- le capital de l'entreprise n'est pas détenu à plus de 50 % par d'autres sociétés

Un contact préalable avec les services fiscaux est nécessaire notamment pour les causes d'exclusion liées à l'article 1872-2 du Code Général des impôts.

Les professionnels exerçant une activité non commerciale comme les médecins peuvent, en Zone de Revitalisation Rurale, bénéficier d'exonération d'impôt sur les bénéfices lors de la création de leur entreprise.

### UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN ZRR

Soucieuse de toujours mieux accueillir les entreprises, la Communauté de Communes du Pays né de la Mer viabilise une nouvelle zone d'activité économique.

La zone des Nouelles comprend 8.5 hectares destinés à l'implantation d'activités économiques.

Les travaux d'aménagement ont démarré le 15 octobre. Il s'agit de réaliser les terrains pour une première tranche de 2 hectares.

Les terrains seront disponibles à la commercialisation dès janvier 2013.

Située sur la commune des Magnils Reigniers, la zone se trouve le long de l'axe Luçon - les Sables d'Olonne. Vous êtes intéressés : contactez la Communauté de Communes du Pays né de la Mer !

## GÉRARD PARPAILLON : MADE IN PAYS NÉ DE LA MER

Gérard PARPAILLON, directeur commercial de l'entreprise MARCHEGAY, est un pur produit du Pays né de la Mer.

Natif de Saint Denis du Payré, toute sa famille est originaire du territoire. Son grand père et son père sauront lui transmettre une double passion : celle du marais, celle de la chasse. C'est décidé, il ne quittera plus le marais. Il effectue ses études au lycée polyvalent de Luçon. Mais son objectif est bel et bien de rester vivre en Pays né de la Mer. Une rencontre, en 1975, avec la famille Marchegay au sein du club de hand ball de Luçon va lui en donner l'occasion. Très vite, le courant passe. Après une formation d'un an au

sein de la chambre de commerce, Gérard PARPAILLON entre en 1979 au sein de l'entreprise MARCHEGAY pour y faire un stage.

D'abord commercial pendant plusieurs années, la réussite et les compétences de Gérard PARPAILLON lui permettront d'accéder à la fonction de directeur commercial au sein de l'entreprise. Ces 33 ans de services rendus à l'entreprise l'ont amené à devenir récemment actionnaire de la société. C'est la reconnaissance d'une fidélité exceptionnelle à l'entreprise MARCHEGAY. La même fidélité qu'au marais et au Pays né de la Mer.

### MARCHEGAY TECHNOLOGIES, implantée à Luçon, entreprise fleuron du Pays né de la Mer.

Les habitants du territoire connaissent cette société. MARCHEGAY intervient dans trois métiers :

- La construction de serres
- La réalisation de jardineries
- Le photovoltaïque

Mais sait on que cette entreprise vendéenne réalise en ce moment même la grande serre du zoo de Vincennes ? Que

les compétences de MARCHEGAY sont demandées autour du monde, en Chine, au Qatar et jusqu'en Mongolie pour participer à la construction d'un hôtel sept étoiles ?

Les réussites et projets de cette entreprise fleuron de l'économie du Pays né de la Mer sont à redécouvrir.

<http://www.marchegay.fr/>



Découvrez un reportage sur  
MARCHEGAY TECHNOLOGIES  
réalisé par TLSV sur leur site  
[www.tlsv.fr](http://www.tlsv.fr).

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NÉ DE LA MER

Rond-Point « La Delphine » Lieu-dit « Les Cordées »  
85580 Saint-Michel en l'Herm  
Téléphone : 02 51 97 64 64  
Télécopie : 02 51 97 68 64  
[secretariat.général@paysnedelamer.fr](mailto:secretariat.général@paysnedelamer.fr)

Directeur de la Publication : Jean Etienne, Président. Comité de rédaction : Pierre Guy Perrier, vice-Président délégué à l'économie, Monique Bouron, vice-Présidente, déléguée à l'information et la communication, Dominique Collin, Directrice générale des Services, Franck Garnier, développeur économique, Marc Lamoureux, Potentis Conseil. Conception graphique : Le Zeste Communication. Crédit photos : communes et de intercommunalité. Impression : Imprimerie Lio, Luçon

Retrouvez-nous :

[paysnedelamer.fr](http://paysnedelamer.fr)

« Rubrique Eco.Emploi »

